

Note d'information continuité scolaire
Ecole « Encre Marine »
A partir du 2 novembre 2020

Chers parents,

Suite aux annonces gouvernementales et la réunion de concertation « Ecole/Mairie »

L'école « l'Encre Marine » accueillera tous les enfants de la TPS au CM2 dans une nouvelle configuration à partir **du lundi 2 novembre 2020.**

Le principe est celui d'un accueil de tous les élèves, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire, dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires. La limitation du brassage entre classes d'élèves est désormais requise. Le plan de continuité pédagogique continue à s'appliquer, notamment en cas de fermeture ponctuelle de classe. Par ailleurs l'accueil de vos enfants se fera dans le respect des mesures et préconisations sanitaire recommandées et du plan Vigipirate

➔ **LES CONSIGNES AUX PARENTS**

- ❖ Les parents ne pourront pas pénétrer dans l'enceinte de l'établissement. Merci d'éviter les rassemblements autour de l'école, d'appliquer des gestes barrières et le maintien de la distanciation physique.
- ❖ Chaque parent devra prendre la température de son enfant avant de quitter le domicile. S'il présente une température de plus de 37,8 degrés, il doit rester à la maison et prendre un avis médical. Ne pas oublier de prévenir la directrice qui pourra mettre en œuvre les consignes liées au protocole de santé. En tout état de cause, même si l'enfant ne présente pas de symptômes mais qu'un de ses parents est malade, l'enfant ne pourra pas venir à l'école.

Pour les élèves

Les recommandations des autorités sanitaires sont les suivantes :

- **Pour les élèves des écoles maternelles le port du masque est à proscrire;**
- **Pour les élèves des écoles élémentaires, le port du masque « grand public » est**

obligatoire dans les espaces clos ainsi que dans les espaces extérieurs.

L'avis du médecin référent détermine les conditions du port du masque pour les élèves présentant des pathologies.

Il appartient aux parents de fournir des masques à leurs enfants. Le ministère dote chaque école, collège et lycée en masques « grand public » afin qu'ils puissent être fournis aux élèves qui n'en disposeraient pas.

Pour rappel :

L'école débute à 8h50 et se termine à 16h30.

L'accueil a lieu dans les classes à partir de 8h50 jusqu'à 9h00. (Et ce, en raison des distances de sécurité à maintenir tout au long des déplacements.)

Les entrées se font par différents accès selon les couleurs de vos enfants.

Le soir, les élèves sortent de l'école par le chemin emprunté, le matin et ainsi que le midi.

Une fois encore, en raison du nombre d'élèves et des distances de sécurité à maintenir tout au long des déplacements, la sortie a lieu de 16h25 à 16h30. Les parents ne peuvent pas rentrer dans les locaux sauf pour les maternelles **munis d'un masque** (garderies – classes).

A partir du lundi 2 novembre 2020 et les jours suivants :

classe	Lieu d'entrée/sortie	Heure d'entrée	Pause méridienne	Fin de l'école
TPS/PS/MS	Rue de l'école	8 h 50	12h00 -13h20	16h25
MS/GS	Rue de l'école	9 h 00	12h05 -13h30	16 h30
GS/CP	Rue Garen Seac'h (portail principal)	8 h 50	12h00 -13h20	16h25
CE1	Parking du cimetière	8 h 50	12h00 -13h20	16h25
CE1/CE2	Rue Garen Seac'h (entrée portail restaurant scolaire)	8 h 50	12h00 -13h20	16h25
CM1	Parking du cimetière	9 h 00	12h05-13h30	16h30
CM2	Rue Garen Seac'h (portail principal)	9 h 00	12h05 -13h30	16h30

ACCUEIL PERISCOLAIRE

RESTAURATION SCOLAIRE :

Inscription obligatoire sur le BL enfance.

Deux services sont mis en place afin de respecter les distances de sécurité. Les enfants sont servis par le personnel municipal.

Nous vous invitons, dans la mesure du possible, à laisser votre enfant au restaurant scolaire afin de limiter les flux d'élèves et de parents.

Les enfants viennent déjeuner en groupe/classe identifié au préalable, identique à celui formé sur le temps scolaire. Les groupes sont accompagnés par un animateur et accueillis de manière échelonnée au restaurant.

Un schéma d'entrée et de sortie dans les salles a été formalisé afin d'éviter les croisements au maximum. Chaque enfant est invité à se laver les mains avant et après le déjeuner par le personnel encadrant.

GARDERIE :

Les accueils périscolaires sont ouverts de 7h30 à 8h45 et de 16h30 à 18h45. L'accueil à la garderie se fait uniquement au restaurant par l'entrée principale. **Inscription obligatoire sur le BL enfance.**

L'équipe éducative et l'équipe municipale remercient l'ensemble des familles pour la participation, la confiance et le respect du protocole strict imposé.

Transmis à l'inspecteur de l'éducation nationale

Co-signature :

Par l'équipe pédagogique représentée, par Anne CONAN, Directrice de l'école « Encre Marine »

Et par l'équipe municipale représentée, par DANIEL GOYAT, Maire.

Le 30 octobre 2020